

Approbation du CDAS du 17 mars 2011 à l'unanimité en présence du nouveau président, Monsieur POGGIOLI, directeur du Pôle Pilotage et Ressources DRFIP.

Présentation du Compte-Rendu annuel d'Activité (CRA)

Le budget annuel est de : 84 940,62€ réparti comme suit :

- 69,9% arbre de Noël
- 8,03% pour les actions en faveur des retraités
- 6,15% pour les consultations des professionnels
- 2,9% pour Amitié Finances
- 13,03% pour les sorties familles
- et 695€ pour la préparation retraite.

Mme AMBROSI rappelle qu'en fin d'année elle devra renégocier la convention qui nous lie avec les professionnels. L'augmentation prévue des tarifs nous amènera à une réflexion sur la répartition de l'enveloppe budgétaire. Une enquête de satisfaction (fiche qualitative totalement anonyme) sera mise en place pour mesurer l'impact de ces prestations.

Rappel : le BIL finance un forfait annuel pour les notaires et les experts immobiliers. Les avocats, quant à eux, sont payés à l'heure. Le montant global est de : 5 225,80€. Ces prestations sont totalement gratuites pour les agents.

En 2010, l'activité des assistantes du service social a été couverte par 1,4 temps plein. A partir du 1^{er} octobre une nouvelle assistante contractuelle prendra ses fonctions pour une durée de 6 mois.

Mme AGOSTINI nous a fait un bilan de ses actions.

Elle constate que 40% des personnes reçues ont entre 50 et 59 ans.

Les principales problématiques rencontrées sont :

- difficultés liées à la santé de l'agent
- la vie familiale
- le budget
- la vie professionnelle
- le logement

Mme AMBROSI nous informe que depuis cet été il existe une nouvelle action sous forme d'une convention avec l'école de la Météo pour attribuer des logements temporaires d'urgence.

La CGT rappelle que la SRIAS propose déjà ce type d'action et que des agents en ont déjà bénéficié.

La CGT demande à la Délégation quel est le bilan de la politique immobilière en Haute-Garonne.

A ce jour, les 12 logements de la Route de LABEGE sont tous occupés.

Le partenariat avec le SRIAS a permis d'augmenter l'offre locative.

Mr MAZERT (pôle social DGFIP) signale que des solutions ont été trouvées pour des nouveaux arrivants du 1^{er} août.

La CGT met en relief le problème du plafond des ressources excessivement bas pour l'attribution des logements sociaux qui correspond à celui retenu pour les logements HLM.

De plus, les dates des commissions d'attribution ne correspondent pas forcément avec les dates des mutations. Ces deux phénomènes conjugués peuvent expliquer que certains logements ne trouvent pas preneur.

La CGT s'interroge sur l'opportunité de réaliser une enquête pour adapter l'offre à la demande ?

Elle demande également que les documents d'information soient fournis à l'avance pour une préparation optimale.

Sur suggestion de la CGT, des rappels quant aux prestations auxquelles ils ont droit (prêts ALPAF, subventions inter-ministérielles enfants, chèques vacances,...) seront faits auprès des agents. Ne pas oublier de consulter le site ALIZE où l'on peut trouver le lien « Action Sociale ».

Arbre de Noël et colonies

Cette année, l'Arbre de Noël aura lieu **le mercredi 7 décembre**. Les chèques-cadeaux d'un montant unique de 28€ seront remis aux agents sous enveloppe nominative par les correspondants sociaux. Un goûter sera distribué lors du cirque de Noël.

Cette année encore le bilan des colonies est positif. Pour les vacances d'hiver, les départs se feront en voyage de nuit compte-tenu du succès de cette initiative.

Le prochain CDAS aura lieu en décembre.